

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 27 décembre 2006 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques publiques d'initiative régionale ayant obtenu le label d'intérêt général pour 2007

NOR : ECOS0650045A

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 92-1129 du 2 octobre 1992 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits ;

Vu le décret n° 2005-333 du 7 avril 2005 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique, notamment son article 20 portant application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2005 relatif aux modalités d'organisation et au fonctionnement du comité du label des enquêtes statistiques ;

Vu l'avis du comité du label ;

Sur proposition du Conseil national de l'information statistique,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les enquêtes statistiques publiques d'initiative régionale dont la liste suit sont déclarées d'intérêt général :

ENQUÊTES STATISTIQUES PUBLIQUES D'INITIATIVE RÉGIONALE POUR 2007

MINISTÈRE OU ORGANISME ENQUÊTEUR et nature de l'enquête	CHAMP DE L'ENQUÊTE et modalités d'exécution
<p style="text-align: center;">ENQUÊTES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL</p> <p style="text-align: center;">Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie</p> <p style="text-align: center;"><i>Institut national de la statistique et des études économiques</i></p> <p style="text-align: center;">Directions régionales d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées</p> <p>Enquête aéronautique - espace 2007 : enquête auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de service aéronautique et spatial.</p> <p style="text-align: center;">Direction régionale d'Auvergne</p> <p>Enquête de fréquentation auprès des meublés de tourisme classés en Auvergne.</p> <p style="text-align: center;">Direction régionale de Corse</p> <p>Enquête semestrielle sur la situation économique dans le bâtiment en Corse.</p> <p style="text-align: center;">Direction régionale de Languedoc-Roussillon</p> <p>Enquête de fréquentation des meublés touristiques labellisés en Languedoc-Roussillon.</p> <p>Enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs.</p>	<p>L'enquête vise à apprécier l'impact du secteur aéronautique et spatial sur l'économie des deux régions. Elle est réalisée auprès de 1 200 établissements de chaque région de manière exhaustive. La collecte se fait par voie postale.</p> <p>L'enquête mensuelle vise à connaître le taux de fréquentation touristique sur les meublés classés en Auvergne. Elle porte sur 1 000 meublés classés. La collecte se déroule par voie postale de mai à septembre.</p> <p>L'enquête vise à recueillir une appréciation des chefs d'établissement sur la conjoncture passée et future sur le secteur du bâtiment en Corse. L'enquête est réalisée par enquêteur ou voie postale selon la taille de l'établissement en mai et novembre. Environ 500 établissements sont interrogés, ceux de taille inférieure le sont par sondage.</p> <p>Enquête trimestrielle auprès d'environ 3 000 meublés touristiques labellisés.</p> <p>Enquête mensuelle dans les 5 départements de la région Languedoc-Roussillon. Elle est réalisée par voie postale auprès d'environ 400 établissements chaque mois.</p>

MINISTÈRE OU ORGANISME ENQUÊTEUR et nature de l'enquête	CHAMP DE L'ENQUÊTE et modalités d'exécution
Direction régionale de Rhône-Alpes Enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs.	Enquête mensuelle dans 8 départements de la région Rhône-Alpes. Elle est réalisée par voie postale auprès d'environ 570 établissements chaque mois.
Direction régionale de la Réunion Antenne de Mayotte Enquête flux touristiques à Mayotte.	L'enquête annuelle permet de mesurer le nombre de touristes fréquentant Mayotte, de quantifier leurs dépenses pour en mesurer les retombées économiques, mais aussi de connaître leur motivation de venue sur l'île. Elle a lieu à l'aéroport de Dzaoudzi et au port de la Petite Terre et concerne l'ensemble des passagers.
Enquête flux touristiques à la Réunion.	L'enquête annuelle permet de mesurer le nombre de touristes fréquentant la Réunion, de quantifier leurs dépenses pour en mesurer les retombées économiques, mais aussi de connaître leur motivation de venue sur l'île. Elle est réalisée auprès des passagers au départ des aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds.

Art. 2. – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 décembre 2006.

Pour le ministre et par délégation :
*Le secrétaire général
de l'Institut national de la statistique
et des études économiques,*
O. PERRAULT